

## ÉTAT DES LIEUX

**89 M€** 

c'est le coût annuel de la gestion des déchets sur le territoire de la Métropole. Dont 11 M€ sont directement liés à la fermeture du centre de stockage de Castries actée en 2019 par l'ancienne majorité sans solution alternative pour traiter les déchets ultimes.

**76,1 M€** 

c'est le montant de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) reversée à la Métropole chaque année.

Soit 10 millions d'euros de manque à gagner pour couvrir la totalité des dépenses annuelles induites pour la gestion des déchets.

**174€** 

c'est le coût moyen supporté par chaque habitant à l'année pour la gestion des déchets produits à l'échelle de la Métropole.

Contre 118 euros par habitant dans la Métropole de Bordeaux ou 74 euros par habitant dans le Grand Lyon...

**20 000** 

c'est le nombre d'habitants supplémentaires qui s'installeront dans la Métropole d'ici 2026.

Une croissance démographique soutenue qui entraînera avec elle la progression constante de la quantité de déchets produits.

**270 KG** 

c'est la quantité d'ordures ménagères résiduelles (poubelle grise) produite en moyenne par chaque habitant de la Métropole.

Un chiffre plus élevé que la moyenne nationale (254 kg/an).

DOSSIER

# Réduire nos déchets : il y a urgence

Nous produisons trop de déchets et la Métropole est contrainte de les exporter. Ces coûts sont exponentiels et ne peuvent pas être compensés : la facture, financière comme environnementale, explose. Une conséquence liée aux choix de gestion passés. Mais cette situation n'est pas irrémédiable. La Métropole porte l'ambition de construire un territoire zéro déchet avec la participation et l'investissement de tous les habitants. Car c'est ensemble que nous changerons les habitudes et baisserons le coût de la gestion de nos déchets, tout en préservant l'environnement et celui des générations futures.

© Julien Bournu

# « Nous héritons d'une situation catastrophique »

Réduire de 40 % le poids des poubelles grises d'ici 2024, c'est le grand défi que lance la Métropole à ses habitants. Face aux coûts de traitement des déchets qui explosent, la mobilisation générale est indispensable. Et cela commence dès aujourd'hui. Explications de François Vasquez, vice-président de la Métropole délégué à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets, et à la politique zéro déchet.



**FRANÇOIS VASQUEZ,**  
vice-président de la  
Métropole délégué à  
la collecte, au tri et à la  
valorisation des déchets,  
et à la politique zéro déchet.

## Comment en sommes-nous arrivés à cette situation ?

Nous devons assumer aujourd'hui les choix passés. En 2019 notamment, l'ancien exécutif a fermé le centre de stockage de Castries, sans proposer de solution alternative pour traiter nos déchets résiduels (essentiellement des refus de l'usine de méthanisation Amétyst et des encombrants). Ils sont ainsi depuis exportés ailleurs en France. Cela représente un coût excessivement important à payer pour les contribuables dès cette année, de l'ordre de 11 millions d'euros. Une somme qui va être collectivement partagée.

« Un coût de 11 millions d'euros supplémentaires à payer pour les contribuables »

## D'autres problématiques se posent également...

Oui, avec l'augmentation irrémédiable des taxes sur les activités polluantes (mise en décharge, incinération...), ainsi que l'arrivée de nouveaux habitants chaque

année, ces coûts ne feront qu'augmenter. Dans la Métropole, nous avons un processus contraire au tri à la source. Le résultat est le suivant : seulement 20 % de nos déchets sont actuellement triés à la source, et les 80 % restants sont jetés dans la poubelle grise. Nous héritons là d'une situation catastrophique. Il faut faire vite pour changer nos habitudes de façon drastique et tourner le dos à ce qui se faisait auparavant et qui ne marche pas. Les équilibres financiers en dépendent ainsi que notre environnement.

## Quelles sont les solutions ?

Nous plaçons la Métropole dans un horizon de zéro déchet. Soit le contraire de ce qui a été prôné jusqu'à aujourd'hui. Le poids de nos poubelles grises est considérable : 130 000 tonnes par an dans la Métropole. La priorité est de réduire de 40 % leur poids d'ici quatre ans. Nous n'avons pas d'autres choix. Lorsque l'on sait que la moitié de la poubelle grise est actuellement constituée de déchets alimentaires, que l'on peut facilement valoriser dans un composteur, on peut imaginer les économies possibles à la clé.

## Comment allez-vous faire ?

En 2024, nous mettrons en place une tarification incitative (voir page suivante). Ce n'est pas une nouvelle taxe. Nous allons remplacer la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), que tout le monde paie aujourd'hui, par une mesure financière plus équitable et plus juste qui favorisera ceux qui trient. Les usagers seront facturés en fonction de la quantité de déchets qu'ils produiront dans leur poubelle grise. Les modalités de cette tarification incitative sont actuellement en cours d'étude.

« Nous allons donner les moyens à chacun d'alléger à la fois sa facture et celle de la collectivité »

## D'ici là, comment mobiliser les habitants ?

Dès cette année et jusqu'en 2023, nous allons donner les moyens à chacun de pouvoir participer et d'alléger à la fois, à terme, sa facture et celle de la collectivité. Il est essentiel que tout le monde participe : habitants, commerces, entreprises... Cela passe par la généralisation du tri à la source avec une collecte séparée des biodéchets (restes alimentaires), grâce à l'installation de composteurs individuels, de composteurs de résidence et de quartier. Quand cela ne sera pas possible, nous mettrons en place une collecte en porte-à-porte. Lorsque cette stratégie portera ses fruits, d'ici quelques années, nous serons en capacité d'économiser plusieurs millions d'euros.

## Cette politique zéro déchet peut profiter à l'économie ?

Oui, clairement. Notre politique sera créatrice d'emplois, notamment en matière d'insertion où de nombreuses structures sont prêtes à s'investir, en particulier pour redonner une seconde vie à des appareils et objets anciens. Notre action aura également des effets sur l'agriculture locale, sur nos commerces de proximité... Elle sera aussi la garantie d'une commande publique plus vertueuse de la part de la Métropole. Chaque euro dépensé devra l'être en fonction de l'impact qu'il aura sur la population et son environnement.

## Quelles solutions pour répondre à l'urgence ?



### Généraliser le tri à la source

Mobilisation générale des habitants, des commerces et des entreprises avec notamment la collecte séparée des biodéchets (restes alimentaires, épluchures...) et le développement d'un réseau de compostage de proximité.

### Renforcement des outils de tri

- **132 bornes d'apport volontaires de verre** vont être déployées progressivement sur le territoire. Elles renforcent les 1 200 bornes existantes.
- **Appareils électriques et électroniques en état de marche ou hors d'usage** : dès le 20 mars, des collectes de proximité de déchets sont organisées dans le centre-ville de Montpellier. À l'initiative d'Emmaüs et de l'organisme Ecologic, elles ont lieu une fois par mois, le samedi de 10h à 14h, alternativement sur la place Saint-Roch et sur la place Jean-Jaurès. Les objets récoltés seront réemployés ou recyclés si la réparation n'est pas possible.

### Une zone pilote

Dès cette année, mise en place d'une zone pilote sur 10 communes<sup>(1)</sup> de l'ouest de la Métropole et

le quartier des Grisettes à Montpellier. Objectif : concentrer le déploiement des moyens d'action et de sensibilisation sur une première partie du territoire métropolitain (distribution de composteurs individuels, rappel des consignes de tri, informations sur les services de la Métropole, mise en place de composteurs de quartier, ateliers auprès des élèves et des centres de loisirs...).

### Des quais de réemploi

Dans les déchèteries rénovées, des quais de réemploi seront installés pour récupérer et réparer les appareils usagés ou défectueux.

### Rappel : tous les emballages se trient

Tous les emballages vont dans la poubelle jaune : plastiques (bouteilles, flacons, pots, barquettes, films, sachets...), petits emballages en acier ou aluminium (capsules de bouteille, de café, plaquettes de médicaments vides...), cartons, papiers, journaux... Demandez un bac jaune plus grand : [montpellier3m.fr/demarches-en-ligne](http://montpellier3m.fr/demarches-en-ligne)

(1) Grabels, Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Courdonsec, Courmonterral, Saussan, Lavérune, Murviel-lès-Montpellier, Pignan, Saint Georges d'Orques.

## Tarifification incitative : comment ça se passe ailleurs ?

« Les déchets non recyclables ont diminué de 85 kg par foyer par an depuis 2008 »



**Daniel Huot,**

vice-président de Grand Besançon Métropole, délégué à la gestion des déchets.

« La Communauté urbaine de Besançon compte 200 000 habitants sur 68 communes. La redevance incitative est en vigueur depuis 2012 et permet de financer la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets produits. Elle est calculée sur la base du bac à ordures ménagères non recyclables. Elle comprend une part d'abonnement fixe et une part variable, calculée en fonction du poids de la poubelle et du nombre de fois où le bac est vidé. Chaque bac à déchets résiduels est doté d'une puce électronique pour identifier le titulaire du contrat d'abonnement.

Les camions de collecte sont équipés de systèmes informatiques d'identification des bacs. Ces données sont traitées pour la facturation. Dans l'habitat collectif, elle est envoyée au syndic qui la répercute dans les charges locatives. Pour réduire leur facture, les usagers sont ainsi incités à trier davantage, à moins utiliser d'emballages et à présenter leur bac uniquement lorsqu'il est plein. Le poids annuel de la poubelle grise par foyer est passé de 227 kg en 2008 à 142 kg en 2019. Cette baisse a permis de réduire la fréquence des collectes à deux semaines sur certaines communes. »

# Faites comme eux

Réduire drastiquement ses propres déchets c'est possible. Le préalable ? Se pencher sur sa poubelle grise pour observer ce qu'elle contient... Selon l'ADEME<sup>(1)</sup>, les trois-quarts des déchets n'y ont pas leur place, les papiers et emballages pourraient être triés et les déchets organiques être compostés... Le b.a.-ba pour y arriver : réduire, réutiliser, recycler. Aperçu d'exemples judicieux à suivre.

## « J'ai acheté des poules »

**Laura Hugues,**  
Saint Jean de Védas

« Pour réduire l'impact de mes déchets, j'ai acheté des poules. C'est la même démarche qui me fait préférer les produits locaux et bio, et avoir un potager afin de mieux consommer. Elles vivent toutes trois librement dans le jardin. Je les nourris avec des épluchures de légumes, de fruits, des restes de repas. J'y ajoute un mélange de céréales dans un distributeur situé dans le poulailler que j'ai construit. Elles sont attachantes. Les enfants adorent les porter, leur courir après. Et aussi aller ramasser leurs œufs. Elles en pondent chacune jusqu'à cinq par semaine. Du coup, les copains en profitent aussi. C'est l'éleveuse chez qui j'ai acheté ces poules pondeuses qui m'a parlé de la subvention versée par la Métropole de Montpellier. 10 euros par poule. C'est une initiative sympathique, qui permet à chacun de réduire facilement sa propre production de déchets organiques. »

[montpellier3m.fr/biodechets](http://montpellier3m.fr/biodechets)



Fini le gaspillage alimentaire : les poules mangent tout... Il suffit de les nourrir avec les restes.

## Zéro déchet : les commerçants s'y mettent aussi



Faire ses courses sans emballages jetables, une démarche qui se développe et à la portée de tous.

« Du tout au tout ». Quand Léa Fraisse est passée au zéro déchet, il y a un an, elle a reconsidéré son mode vie, en supprimant tous les déchets qu'elle pouvait éviter. Et en l'absence d'alternative, sans hésitation : elle choisit de ne pas acheter. Elle s'est équipée en bocaux et sacs en tissu. Elle fait ses courses chez les commerçants engagés à réduire les emballages jetables. Comme son boulanger qui a affiché en bonne place, bien visible sur sa devanture, le macaron « Ici vos emballages réutilisables propres sont les bienvenus. » La démarche séduit. De nouveaux commerçants s'engagent chaque jour. Bouchers, traiteurs, pâtisseries... tout le monde peut s'y mettre très facilement. L'intérêt supplémentaire, c'est que chaque client à son niveau peut choisir d'agir. En se procurant le macaron dans un des 31 guichets uniques de la métropole, afin de le proposer à un commerçant. Pour un effet boule de neige.

[montpellier0dechets.wordpress.com](http://montpellier0dechets.wordpress.com)



## « Un composteur gratuit est un atout incitatif »

**Julien Hostache,**  
Castelnau-le-Lez

« Dès que je me suis installé à Castelnau-le-Lez en fin d'année dernière, j'ai contacté la Métropole pour avoir un composteur individuel que j'ai reçu rapidement. Par rapport aux autres agglomérations, c'est une chance qu'ils soient gratuits. Je pense que c'est un atout pour inciter les gens à trier leurs déchets et utiliser ce mode de réduction écologique. On nous fournit également une petite poubelle de cuisine et un petit guide expliquant la façon d'utiliser le composteur, ce qu'il faut y mettre ou pas. J'en avais un également quand j'habitais à Jacou. Nous sommes cinq à la maison et nous mangeons beaucoup de légumes et fruits frais et donc nous produisons pas mal d'épluchures. J'ai calculé qu'avec le composteur, j'évite de mettre dans ma poubelle grise six kilos par semaine. Je rassure aussi les gens qui n'en ont pas : il n'y a pas d'odeurs ni de rats. Ce sont des clichés. »

Le composteur est à demander sur [montpellier3m.fr/demarchesenligne](http://montpellier3m.fr/demarchesenligne)

Depuis 20 ans, près de 30 000 composteurs individuels ont été distribués gratuitement.

## « Le zéro déchet est devenu une seconde nature »

**Andréa Rizzotti et Romain Thual,**  
Courmonsec

« C'est en voyageant que nous nous sommes rendu compte de l'importance des pollutions à travers le monde. En rentrant en France, on a décidé, qu'à notre niveau, nous ne pouvions plus y contribuer. On a donc adapté notre mode de vie à cette démarche écologique. Le premier geste a été d'éliminer les emballages en optant pour des achats en vrac et favoriser nos propres contenants, comme des bocaux en verre et des sacs en tissu pour les fruits et légumes. Nous fabriquons nos produits de nettoyage et les vêtements sont achetés d'occasion. On trie les déchets avec beaucoup d'attention, on s'est lancé dans le lombricompostage et on s'est mis à la cuisine. Cela peut paraître contraignant mais une fois qu'on est lancé, il nous semble impossible de revenir en arrière. Nous vivons désormais en accord avec nos valeurs. »

Le zéro déchet à la maison, une nouvelle façon de consommer.



## Les déchèteries sur tout le territoire



La déchèterie : un service d'utilité publique incontournable.

Bernard dispose de 500 m<sup>2</sup> de jardin à Saint-Brès. Il aime jardiner et régulièrement il taille ses haies, coupe les branches des arbustes. « Je dépose mes déchets verts deux à trois fois par mois. D'habitude je vais à la déchèterie qui est sur ma commune, mais cela ne m'empêche pas d'aller dans une autre. » Effectivement, 20 points propreté sont répartis sur le territoire de la métropole et ils sont ouverts à tous les bénéficiaires de la carte Pass Métropole. Cela fait plusieurs années que Bernard a acquis le « réflexe déchèterie ». Ce jour-là, c'est celle de Baillargues qui reçoit sa visite. « Elle a été rénovée récemment. C'est bien mieux, elle est plus fonctionnelle, le sens de circulation est plus fluide et je dois vous dire que l'accueil est excellent. » Outre les déchets verts, les points propreté acceptent les encombrants, les huiles non végétales, les gravats, les batteries de voitures, mais aussi les déchets toxiques ménagers.

[montpellier3m.fr/decheterie](http://montpellier3m.fr/decheterie)

# Tous acteurs du zéro déchet

Mettre un terme au gaspillage en changeant nos comportements, pour arrêter la gabegie qui plombe l'avenir de la planète. Des entreprises et associations développent des initiatives qui vont dans ce sens. Des gestes simples à adopter au quotidien pour améliorer notre empreinte écologique : plats consignés, réparation d'objets condamnés à la poubelle, vêtements de seconde main, achat en vrac. Et même lombricomposteur.



Clémence et Adeline travaillent avec 40 restaurants partenaires, qui servent dans des lunchbox consignées. Un principe écologique qu'elles ont relancé, très apprécié des clients.

« La consigne reprend du service »

Clémence Hugot et Adeline Lefebvre, co-fondatrices de LoopEat

« Nous avons remis la consigne au goût du jour, en lançant LoopEat pour limiter les emballages jetables, et aussi être en accord avec nos convictions et valeurs. Nous travaillons avec 40 restaurants, engagés dans le local et le bio, que nous réapprovisionnons, régulièrement en assiettes, bols et timbales consignés. Les clients passent commande sur la plateforme des Coursiers montpelliérains pour le service de livraison de repas zéro déchet ou se rendent directement chez un restaurant partenaire LoopEat pour les plats à emporter. Il suffit de créer son propre compte sur la plateforme LoopEat et de déposer une consigne à 10 euros, une somme remboursable à tout moment. Une fois commandé, le plat est livré dans une lunch box qu'il est possible de réutiliser ou d'échanger lors de la commande suivante. Ce sont les Coursiers montpelliérains coopérative éthique de coursiers à vélo qui assurent les livraisons dans un sac en tissu, lui aussi réutilisable. Près de 1 000 utilisateurs sensibilisés à la réduction des déchets sont déjà engagés dans cette boucle de la réutilisation. »

**conso.loopeat.fr**

## Transfarmers

### Un lombricomposteur d'appartement

La start-up montpelliéraine les Transfarmers développe et commercialise des pots de fleurs composteurs. L'objet est composé de deux compartiments : l'un est un pot de fleurs, l'autre est un lombricomposteur. Ils communiquent par une séparation perméable. Dans la partie lombricomposteur, les vers transforment les épluchures en compost. La partie pot de fleurs, remplie de terre, peut accueillir divers types de plantes. En se déplaçant, les vers favorisent les apports d'eau et de nutriments vers les plantes. Les biodéchets se transforment en nutriments qui sont mis directement à la disposition des plantes. Et on peut également récupérer un terreau de qualité. Cette innovation à la fois écologique et décorative, fabriquée en France à partir de matières recyclées, est vendue uniquement en ligne sur le site de l'entreprise. Bonne nouvelle : en achetant ce lombricomposteur atypique, les habitants de la Métropole bénéficient d'un remboursement à hauteur de 50 euros.

**lestransfarmers.com**  
**montpellier3m.fr/biodechets**

Un pot de fleurs et un lombricomposteur en un seul objet.



Chaque mois, 200 commandes sont passées.

## Le Drive en Vrac

### Consommer différemment, en intégrant les circuits courts

Le Drive en Vrac est un drive zéro déchet, situé à Baillargues, dans la zone de la Biste. Il permet d'avoir accès aux produits locaux alimentaires ou non-alimentaires, produits de façon biologique ou raisonnés sans emballages jetables. Créé par Mélanie Bayot-Verdier en septembre dernier, il répond tout d'abord à un changement profond de sa fondatrice. « Après avoir évolué dans une multinationale de l'agroalimentaire durant 14 ans, j'ai réalisé que je n'étais plus en accord avec ce que je faisais. Je voulais revenir à l'essentiel », explique-t-elle. Plus de 50 producteurs, la plupart issus de la zone métropolitaine, livrent chaque semaine leurs productions dans son hangar de 125 m². Le Drive en Vrac les conditionne dans des bocaux en verre ou sacs réutilisables. Elles sont référencées sur le site internet sur lequel les clients commandent et viennent ensuite retirer leurs achats sur rendez-vous.

**ledriveenvrac.com**

## Repair café : pas question de jeter, on répare

« Nous jetons beaucoup trop d'objets qui seraient réutilisables après une simple réparation. » Frédéric Deschamps, président de l'association Repair café Montpellier anime, avec une vingtaine de bénévoles, des ateliers de réparation participatifs gratuits et ouverts à tous. Les connaissances de chacun permettent d'offrir une seconde vie à ces appareils défectueux. « Cafetières, grille-pain, ordinateurs, aspirateurs... Dans chaque atelier, nous réparons jusqu'à cinquante appareils qui seraient partis à la déchèterie. Alors que leurs pannes sont souvent de simples mauvais contacts... » Jeunes, actifs, sans emploi, retraités sont ravis d'agir de manière active pour allonger la durée de vie de leurs objets. L'expérience est ludique et gratifiante, dans une ambiance d'échanges et de partages. Une démarche écologique vertueuse. Car en allongeant la durée de vie des appareils, ce sont autant de matières premières et d'énergies nécessaires au recyclage et à la fabrication de nouveaux produits qui ne seront pas consommées.

**contact@repaircafemontpellier.com**  
**repaircafemontpellier34**

« Donner une seconde vie aux vêtements des enfants »

Marie-Aude Lenoir  
Troc&Modes kids

« J'ai fondé l'association en 2019 pour mettre en cohérence mes compétences commerciales et mon engagement social et solidaire. En tant que maman de deux enfants, je me désespérais d'acheter des vêtements qu'ils ne portaient que peu de temps. D'où l'idée de créer cette boutique de vêtements d'occasion dans le quartier du Devois à Castelnaud-le-Lez. Le principe est simple : les gens nous les déposent, sur rendez-vous. Ensuite, ceux qui sont en bon état sont revendus à des prix minimes. Les autres sont soit raccommodés par nos soins et redonnés à des associations caritatives, soit utilisés comme matière première lors des ateliers de "couture éco-citoyens" pour des créations textiles (création de vêtements ou d'accessoires). Donner, ce n'est pas juste "se débarrasser" de ce dont on n'a plus besoin... Donner, c'est être acteur d'une logique d'économie circulaire. »

**trocmodekids.fr**

4 place du Forum à Castelnaud-le-Lez

11 000 vêtements ont été revalorisés en plus d'un an.



**Des questions sur vos déchets ?**

La Métropole vous guide :  
appelez le numéro gratuit 0 800 88 11 77,  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h.  
**montpellier3m.fr/demarches-en-ligne**